

# Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" BUREAU D'ANNONCES  
15, rue d'Angleterre, 15 LILLE 4, rue des Sept-Âgées, 1, Grand'Place

CONDITIONS	PUBLICITÉ
Par la Poste, Un An . . . . . 20 francs.	Années . . . . . la ligne 0,40
Six Mois . . . . . 10	Mois . . . . . 0,25
Trois Mois . . . . . 5	Paris divers . . . . . 1,50
Deux Mois . . . . . 3	Chronique locale . . . . . 4,00

## SÉNAT

### La Convention Franco-Suisse

M. Albert Gérard, rapporteur, déclare que malgré les regrets que provoque le nouveau tarif, la Commission a été d'avis qu'il valait mieux accepter la convention que de laisser un germe économique entre deux pays.

M. Domergue, ministre du Commerce, défend la convention; elle a été soumise aux conventions, les cotés des hautes et des basses avantages; il n'est pas équitable d'arrêter seulement ses regards sur les premiers.

Après intervention de M. Trepoizat et de M. Fougère tendant à engager le Gouvernement à poursuivre ses négociations, cette motion est vivement combattue par M. Fougère, elle est repoussée par 192 voix contre 59.

La première partie de la Convention est adoptée par 222 voix contre 44; la seconde partie est votée à mains levées.

La séance est levée à 7 h. 15.

## L'AVOCAT VIVIANI

Le Monsieur qui était les étoiles n'est pas un ouvrier, bien qu'il soit ministre du Travail; ce n'est qu'un avocat.

Il sait aligner de belles phrases, entier des mots, et son bagout épale le peuple; ce qui lui permet de dégoûter beaucoup de bêtises sans recevoir les coups de choux qu'il méritait.

Si Viviani avait été ouvrier, s'il avait peiné au jour le jour de nos tissages, de nos verreries, de nos mines, s'il avait senti, éprouvé comme eux les inévitables souffrances du travail journalier pour gagner le pain de sa famille, il n'aurait pas si facilement que tout le houbaire est sur cette terre et que le pauvre travailleur n'a rien à espérer là-bas.

Cet avocat d'est même pas philosophe. Avant de dire au peuple que la Religion

est un mensonge, il devrait au moins prouver qu'il n'y a pas de Dieu.

Or, pas un philosophe ne saurait donner un argument sérieux contre l'existence de l'Être suprême, créateur et souverain maître du monde.

Des mots, des phrases, des slogans: c'est tout ce que cet avocat débile du haut de la tribune.

Est-il au moins socialiste?

Il l'affirme. Clémenceau aussi se dit socialiste.

Mais voici ce que les socialistes leur répondent:

« Quand on est socialiste, on le prouve par ses actes; on devient et on reste d'abord membre du Parti et au lieu d'administrer la société bourgeoise, on la combat. »

« Ce ministre du travail est un méridor lorsqu'il affirme que c'est par leurs efforts, par leurs sacrifices et par leurs larmes que les ouvriers libèrent leurs enfants des souffrances subies par eux. »

« A la racine du monde, écrit le Travailleur, Monsieur Viviani a rencontré un conflit entre la misère et la propriété. Ce n'est pas tout à fait comme cela que le problème social se pose. Le conflit vient, non pas entre la misère et la propriété, mais entre le mode d'appropriation qui est resté individuel et la forme de production qui est devenue collective. »

Il en résulte que cet avocat, qui se dit socialiste, qui affecte de parler à la France au nom du Parti socialiste, ne connaît pas le premier mot des questions sociales.

Que lui reste-t-il?

Un couplet habéte, chanté d'une voix fausse, sur les étoiles qu'il prétend avoir étiquetées au ciel.

Pauvre homme! lève donc les yeux.

STÉPHANE.

A six heures et demie, M. Cottignies, commissaire de police de Loos, les gardes Potier, Dumortier et Corin, le percepteur Lamollière et deux individus pris pour témoins ont été envoyés à Loos, brutalement — se tenant au grand portail, comme si on était leur ouvrir tout grand!

Les roulements du tambour, les sommations et la menace de force du commissaire étaient restés sans réponse, l'égant du gouvernement fit un signe à deux soldats du génie et à un régiment d'infanterie porteurs de placés, pieds de biche, grappins et autres outils de profession particulière.

Le temps était magnifique: un froit de loup, un vent assez fort et des rafales de pluie de temps en temps.

Les soldats commencent leur brognoe et à coups de hache, s'acharnent contre l'un des panneaux du portail.

Cependant, non son du tocsin, qui se fit entendre pendant toute la durée de l'effraction, de nombreux catholiques étaient accourus se masser derrière les barreaux. Ils se mirent à hurler les « casseroles », à lancer à leur adresse des cris de réprobation, à chanter aussi le *Parce Domine* et à Nous voulons Dieu!

Nous voulons Dieu, pas d'inventaire!

Si bien que les gendarmes crurent intelligent de charger les catholiques et de les renvoyer, dans la rue de l'Église, à cet endroit du premier barrage, pour les empêcher de voir comment le gouvernement entend appliquer son droit. Ils ne réussirent pas à empêcher les chants et les cris qui reprirent de plus belle.

Une heure et demie durant, les trois soldats frappèrent, enfoncèrent, défoncèrent, démolirent et retirèrent du portail la tête, les pièces de bois et les clous. Ils lançaient aussi des coups de gaz lacrymogène et de la poudre à la face de ceux qui se trouvaient de la faire se briser dans leur chute.

Une heure et demie durant, le percepteur Lamollière grilla des cigarettes, réfléchissant peut-être à la question que lui posait la *Croix*, il y a une semaine, à savoir pourquoi il ne pouvait pas empêcher les gens de faire des choses qui sont défendues par la loi.

Enfin, le percepteur, le commissaire, les agents de police, quelques gendarmes pénétrèrent par la brèche dans l'église.

Il n'y avait plus de catholiques à cet endroit et M. l'abbé Lobry, vicaire, curé de la paroisse, s'avance au devant des complaisances du Bloo et de la franc-maçonnerie. Énergiquement, M. le curé s'éleva contre ce qui venait d'être fait.

« Je proteste de toutes mes forces, dit-il au percepteur et à sa suite, contre l'acte de violence que vous venez de commettre en brisant les portes de notre église et en profanant le sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâce par un inventaire sacrilège. Cette église n'est bâtie aux frais des seuls catholiques et leur appartient en propre. Le mobilier qu'elle renferme est aussi leur propriété incontestable. Vos agents et vous, Monsieur le Percepteur, rendez compte de vos violences faites au tribunal du juge suprême. J'en appelle à la justice de Dieu! »

Le percepteur s'était dévoué, le commissaire également, les agents de police couraient sans doute de leur dignité de conserver le kèpi sur la tête.

Mais les fidèles avaient repris leurs chants et avaient entouré M. le Curé.

Pour s'échapper peut-être quelque remorda et s'étourdissant lui-même, le commissaire se prit à devenir violent et à dire à M. le Curé, d'une voix bourrue:

« Faites-le donc taire! »

« Je ne les ferai pas taire, répliqua aussitôt M. l'abbé Lobry. Nous sommes ici chez nous, dans notre propriété. »

« Faites-le taire ou je vous mets dehors! »

« Monsieur le commissaire, le garde Potier, voulant imposer, crut bon d'élever aussi la voix et de menacer à son tour. »

« Ces messieurs se croyaient-ils en cabaret? »

« Ils n'ont pas toujours été ainsi, que nous sachions, sur cette église! »

« Les clous ne se remplissent pas un seul instant des douze minutes — douze minutes! — que dura le simulacre de l'inventaire. »

« Simulacre, oui, et comédie, car le percepteur Lamollière n'a pu même pas le soin d'inscrire les noms des propriétaires attachés sur les statues, autels, confessionnaux ou autres objets mobiliers. Il aurait fait d'ailleurs avec d'autres moins de facilité que la plus grande partie de l'église n'est pas sacrilège. »

« Pour voir clair, il eût dû — ce qu'il ne fit point — pénétrer dans le chœur, au milieu duquel un autel, avec l'image de Notre-Dame de Grâce, était élevé à l'occasion de la mission. »

« Ainal donc, l'inventaire n'a pu d'autre raison que celle de froisser les catholiques qui continuent à leur endroit les irritants procédés de coups d'épée? Nos agents du gouvernement s'imaginent-ils qu'ils en retiennent des courbettes, du respect de leur autorité et de la considération pour leurs personnes? »

« Ces paroles rapides, à la porte de la sacristie, le percepteur Lamollière demanda à M. le curé de vouloir bien ouvrir. »

« Je refuse formellement, répondit M. le curé. »

« Nous avons fait assez de dégâts comme cela, dit alors le percepteur et, s'adressant à M. l'abbé Lobry, il ajouta: « Vous avez des agents, vous avez des clous, vous avez des grappins, vous avez des outils de profession particulière. Vous avez aussi des soldats du génie et des régiments d'infanterie. Vous avez tout ce qu'il faut pour briser les portes de l'église et pour profaner le sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâce. Vous avez tout ce qu'il faut pour faire un inventaire sacrilège. Vous avez tout ce qu'il faut pour commettre un acte de violence. Vous avez tout ce qu'il faut pour froisser les catholiques. Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

« Vous avez tout ce qu'il faut pour être un agent de la force publique. »

un point quitté l'église depuis 5 h. 12, ainsi que l'a prouvé, enfant de la paroisse. On récita le chapelet.

On entend les sonneries du clairon, et la grande porte est étiquetée. Pendant une demi-heure, les efforts sont inutiles. Dès que la défense semble faiblir, des courageux défenseurs y portent remède.

Tourmenté en tous sens, la porte cède enfin. Accompagné du commissaire de police de Loos, déjà débile par ses exploits, s'avança vers le chœur où se tint M. le Curé, en rochet et en étole, le sieur Massin, sous-inspecteur de l'Éregistrement. Il déclara son titre et qualités. M. le Curé, qui n'était pas arrivé, M. le Curé exige qu'on l'ait vu. Le sous-inspecteur déclara le contraire. M. Allut arriva, M. le Curé fait une protestation indignée contre l'inventaire, prélu de la spoliation. Le sous-inspecteur demande remise de la protestation.

Les portes de la sacristie sont forcées, l'air s'écoule aux trois clefs est défoncée.

Mme d'Espel de Bionques, dont le famille est la grande bienfaitrice de l'église, revendique énergiquement la propriété du mobilier presque entier.

L'inventaire dura d'une heure, pendant laquelle les fidèles dans l'église ne cessent de prier ou unia avec M. le Curé.

Dès que les inventeurs sont retirés, la foule envahit l'église. On y prie, on y chante, on pleure plus, et l'on promet de se défendre à nouveau et plus énergiquement encore si la force de la loi n'est pas maintenue.

Après les inventeurs les paroissiens qui, très nombreux, n'ont pu pénétrer dans l'église, font entendre des cris hostiles. A bas les casseroles!

Une courageuse jeune fille est prise à partie par le célèbre commissaire de police. Il lui dit qu'il n'a pas son nom et lui réplique: A bas les casseroles!

## SANTES

Inventaire par surprise. — 500 hommes de troupe. — Magnifique défense improvisée. — Victoire de l'armée française.

Mardi matin, à 7 h., une colonne de cavaliers gendarmes et sauteurs envahit la commune et se rendent à la gare.

A 7 h. 15, descendant du train M. Thobois, percepteur (qui tire une femme épine du pied à M. Lamollière), un commissaire de police, trois compagnies du 127<sup>e</sup> et six compagnies de gendarmes.

Tout d'un coup, 500 hommes environ, se dirige vers l'église; il s'agit de l'inventaire.

Le tocsin sonne; mais le vent et la pluie empêchent une grande partie des habitants d'entendre la cloche; néanmoins quelques centaines de personnes sont rassemblées en quelques minutes et une centaine de catholiques s'enferment dans l'église après avoir fermé la grille.

Des obstacles s'improvisent. Un haie en tôle obstrue l'entrée du petit portail; des chaînes sont massées près du grand portail et des sacs de vigoureux armés de bâtons, consolident le tout. Les organes jouent, les catholiques chantent: Nous voulons Dieu.

Ne pouvant franchir la grille, les inventeurs pénétrèrent dans le cimetière en rasant une pellicule et en violant une propriété privée.

On fait les sommations, puis quatre soldats du génie étiquettent le grand portail qui ne cède qu'après une demi-heure d'efforts.

Les catholiques se groupent dans le chœur avec M. le Curé et réclament le chapelet. L'inventaire est rapidement fait. Les quelques rares objets qui restent, l'abbé de M. Thobois, sont tous réclamés par les donateurs.

La porte de la sacristie est enfoncée. Au Maître-Antel, l'inventeur prend quelques notes rapides.

« Ici, les vigoureux se retirent; au dehors les catholiques, unilatéraux par les barreaux, chahotent des cantiques et conspuent les crocheteurs à qui ils veulent faire un mauvais parti. Un entonnoir est arrabé à la grille et pendant vingt minutes, sous un pluie battante, le concert reste sur la route et le prêtre chante les psaumes des morts, encadré par la caverne. »

Cette scène est profondément émue et les pères excès de la foule furieuse étaient à grandir, si toute la troupe n'était partie en galop quelques instants après. La grille est fermée et une fois de plus, la force a vaincu le droit, mais l'honneur des Santes est sauve; il n'a mouillé pour leur vaillance qu'ils ne pas eucoromura pour la survivance.

## HALLENNES-EN-ERQUINGHEM-LE-SEC

Les troupes qui avaient lermitté à Santes, ont été conduites à Hallennes, où elles sont arrivées vers 9 heures.

M. l'abbé Lerouge, curé de la paroisse, était à l'église avec M. Duhoit, président du Conseil de fabrique, et un traitement de fidèles.

Un commissaire de police et M. Thobois, percepteur à Haubourdin, se présenteront à la porte qui avait été fermée.

« Les sommations, auxquelles on ne répondit pas, des soldats furent chargés de briser la porte. »

« Ils y parvinrent en un quart d'heure. Dans l'église on fit un inventaire des plus sommaires et des moins sérieux. »

« La porte de la sacristie fut également forcée, mais il fallut y employer une heure. Les soldats furent obligés d'employer un morceau de la muraille. »

« A Erquinghem les opérations s'accomplirent de la même façon. »

« M. l'abbé Lerouge, qui desservait la paroisse d'Erquinghem s'opposa aux opérations. »

« Il s'agit, comme à Hallennes, s'associa au refus de M. le curé. »

« On passa outre et les portes de l'église et de la sacristie furent forcées. »

« Le soir, à 7 heures, à Hallennes, un salut de réparation a été célébré, auquel ont assisté la plupart des fidèles des deux paroisses. »

## SAINGHIN-EN-WEPES

Mardi matin, un cycliste venant annoncer qu'on procédait à l'inventaire de Wicres.

Aussitôt le bruit se répandit dans la paroisse comme une traînée de poudre et un grand nombre de défenseurs voulurent se rendre près de leur curé et de leur vicaire, déjà allés défendre le sanctuaire de leur église.

« On se mit aussitôt à l'œuvre, et quelques heures plus tard tout était prêt pour la défense, de plus en plus énergique. Les quatre portes de l'église étaient solidement barricadées. On attendait le vain jusqu'à ce que vers 10 heures, on vit venir les troupes armées au route pour Lille. »

« On se tint océaniques sur ses gardes toute la journée et le mercredi matin à 4 heures, les admirables défenseurs voulurent reprendre leur place. »

« On vit alors des gendarmes à cheval traversant le village pour aller au devant des troupes à la gare de Dou et à six heures précises la voiture officielle, une compagnie de 40 et une trentaine de gendarmes faisaient leur apparition, formant des barreaux pour empêcher les paroissiens qui accouraient à défendre le sanctuaire de leur église. »

« Un pli est remis dans la boîte de M. le curé, le sommant de remettre les clefs à M. Chapoutot, percepteur des contributions directes. M. le curé sort quelques instant après et est rejoint par le commissaire de police qui le demande de vouloir bien faire ouvrir les portes. Sur sa réponse négative, »

ordre est donné aux sapeurs de pratiquer une ouverture.

« Mais on ne sera pas une petite besogne. On a examiné une à une les portes issues de l'église. Sachant qu'il n'y avait pas moyen d'estamer cette forteresse on décida de passer par les fenêtres. »

« On réquisitionna des tobacacs et deux sapeurs arrivèrent munis de leurs instruments. On parlementa quelques instants. Sora-ce le premier ou le deuxième vitrail qui aura l'honneur du massacre? »

« Non, pas le premier, dit quelqu'un, c'est celui de papa. »

« Sur ce, le commissaire désigna le second et aussitôt les défilés sont appliqués et les six portes de bas volent en éclat. Les barres de fer solides et bien scellées opposent une fois résistance. »

« De l'intérieur, s'échappent des prières et des chants et aussi des projectiles qui font rouler les sapeurs. »

« Quelques gendarmes, pendant leur sang-froid armés leurs revolvers et, au milieu de blasphèmes, se laissent aller à proférer des injures. »

« M. le Curé a peine à maintenir le calme et à empêcher que les choses ne tournent au tragique. »

« Enfin, soldats et gendarmes descendent dans l'église et vont passer l'inspection de la défense. L'un d'eux revient et demande ce qu'il lui faut; le tambour de l'église est tellement rempli de bancs, madriers, arbres, totes et chaises entassées, qu'il ne peut pas passer à ouvrir l'une des deux grandes portes. On se décide pour le côté gauche de la sacristie; le tambour est rempli de bancs, de chaises, madriers, herbes en fer. »

« A cette vue, les sapeurs entrent littéralement en rage; ils y vont de la hache, cassent, brisent tout et jettent pêle-mêle les débris sur les carreaux qui volent en éclat. Il faut près d'une heure pour entrer dans l'église. »

« Le commissaire suivit le percepteur, qu'accompagnait son secrétaire et ses deux témoins, pauvres cantonniers réquisitionnés, pénétrèrent dans la sacristie et de là dans l'église. Le percepteur allait commencer sa triste besogne, lorsque M. le curé l'arrêta pour lui faire entendre une courte mais ferme protestation contre la violation du lieu sacré. Le percepteur fit le tour de l'église en notant par-ci par-là quelques objets, autels, tableaux et statues que des personnes réclamaient. Pas aimable du tout, le percepteur; il répondit très malhonnêtement. »

« Sept minutes ont suffi pour ce bel exploit et, oubliés les acrosties dans son empressément d'en finir. »

« Pendant ce temps, un brigadier de gendarmerie, dont le nom n'est pas inconnu, se faisait remarquer par sa... douceur. »

« Le percepteur déclara que tout est fini et le commissaire donne l'ordre de s'éloigner. Soldats et gendarmes sortent de l'église, tandis qu'au dehors les cris de Vive Dieu! sont poussés par la foule, tout impressionné par ces actes de banditisme. »

« Les barreaux rompus, la foule, attristée, s'est précipitée dans l'église pour voir les dégâts commis par les représentants du gouvernement. »

« Puisse ce souvenir être profondément gravé dans les cœurs pour passer ensuite dans les actes. »

« Un salut de réparation, avec allocation de circonstances, sera chanté solennellement, dimanche prochain, à l'issue des vêpres. »

## FOURNES-EN-WEPES

Attitude énergique des habitants qui sont chassés de l'église par les gendarmes et les soldats.

A huit heures moins le quart, M. l'abbé Durieux, curé de la paroisse, était prévenu à l'église que la troupe, les gendarmes et les soldats qui avaient été envoyés à Sanghin étaient en route pour Furnes.

Aussitôt des jeunes gens, qui faisaient la guet au clocher, sonnèrent le tocsin et toute la population accourut à l'église.

« Une demi-heure plus tard, un commissaire de police, un capitaine de percepteur d'Annoy, M. Chepoint, se présente à la porte fermée et ordonne à un tambour de battre les trois roulements. Le commissaire fait ensuite les sommations qui restent sans réponse. »

« Mais la partie de la population qui était arrivée assez à temps pour entrer dans l'église avait commencé à la mettre en état de défense. »

« Au dehors, derrière les barreaux, les autres habitants de Furnes manifestaient par des cris et des protestations la réprobation que leur inspirait l'acte odieux qui allait se commettre. »

« Les commissaires et l'agent du fisc firent le tour de l'édifice pour s'assurer au point qui leur paraissait le moins en vue, la porte du clocher. »

« A coup de hache et de levier, la triple porte fut enfoncée par les sapeurs et l'on nous a dit, en plusieurs endroits, avoir bien mouvaient mieux pour être de véritables soldats du génie. »

« A l'entrée des inventeurs dans l'église et en les apercevant, les nombreux fidèles se mirent à pousser des cris d'indignation. M. l'abbé Durieux, qui avait été prévenu à l'avance, se précipita vers les vitraux et les vitraux-maçons et les vitraux! En même temps, le grand orgue jouait: Nous voulons Dieu! et la *Marsellaise* catholique, dont les paroissiens repoussaient ou chahotaient le refrain: »

« Debout, les bons chrétiens! Finissez nos bataillons. Sauvons nos enfants. »

« Des cris de franc-maçons! »

« Furieux et décontenancés de cette belle et énergique attitude des catholiques, le commissaire et le capitaine d'infanterie ordonnèrent au brigadier de gendarmerie de faire sortir tout le monde. »

« Le brigadier s'acquitta de sa besogne avec une brutalité révoltante. »

« Mais il fallut pour cela défoncer une nouvelle porte. Une quatrième effraction n'aurait pas des agents du gouvernement. »

« M. l'abbé Durieux resta seul dans l'église. Il renouvela la protestation de son prédécesseur, M. l'abbé Raïn, et ajouta que pour sa part il refusait de s'associer à quel que soit de l'œuvre de spoliation prescrite par le bleu et la franc-maçonnerie. »

« Il fallut encore faire voler en éclats la porte de la sacristie qui communiq'ue avec le chœur. M. le curé n'ayant pas daigné donner les clefs au commissaire et encore moins lui ouvrir. »

« L'inventaire de la sacristie, où les armées furent forcées, ne fut pas plus sérieux que ne l'avait été celui de l'église. »

« Enfin, les inventeurs se retirèrent, mais ils ne sortirent pas du village sans avoir entendu des nombreux cris de protestation, d'indignation et de réprobation des braves gens de Furnes. »

« Un salut de réparation fut ensuite chanté. M. le curé prit la parole. Il exprima son indignation personnelle et moutra les injustices de ces illégitimes commises sous le couvert d'une loi qu'on dit de réparation. »

## ENGLOS

Mardi matin, à 9 h., 400 soldats dont un détachement du 9<sup>e</sup> chasseurs à cheval et vingt gendarmes vinrent occuper l'église d'Englos. Peu de temps après, M. Lamollière, percepteur à Haubourdin, se présenta au presbytère où il trouva portecloche.

M. le Curé, accompagné de quelques personnes, se trouva à l'église.

Après les sommations d